


Commune de Gouvy

Déclaration de politique générale

Législature 2018 – 2024



« La réussite appartient à tout le monde. C'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite. »

Franck Piccard



Une déclaration de politique générale est le reflet des engagements, des actions prioritaires, présentés par la majorité issue des élections. Il s'agit d'un outil de communication à destination du conseil communal et du citoyen. Cette déclaration permet également d'établir une ligne d'horizon à atteindre en sachant qu'il ne faut pas s'y sentir cloisonné mais qu'il faut pouvoir la faire évoluer en fonction des situations, des besoins, de l'évolution du terrain et de la société.

Dans nos critères de gouvernance pour Gouvy et ses villages, nous voulons assurer une politique attentive et à l'écoute du citoyen, pour garantir des services et un développement de notre commune qui correspondent aux souhaits de notre population. Ceci, dans le respect du cadre de vie, de la qualité de notre environnement et en assurant un développement économique significatif du dynamisme et de la prospérité de notre commune.

Le développement d'une commune doit se prévoir dans un tout, de façon globale, parce que le social, l'économie, le logement, l'environnement, et bien d'autres secteurs doivent s'envisager simultanément et dans une vision du court terme vers le long terme avec, au centre des préoccupations, le citoyen. C'est de cette façon que nous nous engageons à travailler pour l'avenir de notre commune.

Notre ambition est de rendre notre commune plus accueillante, plus attractive, plus durable et plus citoyenne.

Pour une commune plus accueillante.

Chaque citoyen de la commune de Gouvy doit trouver sa place dans la vie de notre commune. Nous serons donc attentifs à soutenir et à développer des services en fonction des besoins exprimés.

La création d'un Plan de cohésion sociale permettra de coordonner et de développer un ensemble d'initiatives au sein de notre commune pour que chaque personne puisse y vivre dignement. Celui-ci permettra de veiller à l'accès aux soins médicaux, à l'emploi, au logement, à la culture, à la formation pour tous les citoyens dans une société solidaire et respectueuse de l'être humain.

Des actions au fil des âges...

Petite enfance et enfance

- Soutenir toutes les **structures d'accueil de l'enfant** en veillant à atteindre un taux de couverture suffisant (P'tits soleils et Cachette enchantée).
- Développer des **ateliers d'éducation** à la parentalité et au bien-être de l'enfant.
- Poursuivre **l'accueil extra-scolaire** et instaurer une **école de devoirs**.
- Créer une brochure reprenant l'ensemble des services à destination de la petite enfance et de l'enfance.

Jeunesse

- Au sein du futur conseil communal des jeunes et de la Maison des jeunes (MJ23), faire de nos ados des **Citoyens Responsables Actifs Critiques et Solidaires** (CRACS).
- Favoriser la collaboration et les synergies entre les différentes **maisons des jeunes** par des activités ponctuelles, pour la création des liens sociaux.
- S'appuyer sur la collaboration avec le Miroir vagabond et Infor-jeunes afin de veiller à **répondre aux besoins et attentes des jeunes** de la commune.
- Mettre en place des **actions de sensibilisation** en matières d'assuétudes, de santé, d'information sur les professions, les voyages à l'étranger, ...
- Développer **des jobs étudiants** et proposer aux scouts des travaux chez les seniors dans le cadre « Été solidaire ».
- Après « Place aux enfants », « Place aux ados ».

Aînés

- Mieux **coordonner les services et les acteurs sociaux** travaillant dans le secteur des personnes âgées afin de favoriser le maintien à domicile.
- Recenser, tenir à jour et diffuser la liste des différents services sociaux, soins de santé et aides aux personnes existant dans notre commune et communes voisines dans une brochure spécifique et sur le site communal.
- Analyser les besoins afin d'éventuellement étendre les périodes d'ouverture de **l'Espace Aînés** (maison d'accueil communautaire des aînés) en renforçant l'équipe d'encadrement.
- **Lutter contre l'isolement des aînés** : organiser des activités intergénérationnelles en collaboration avec la halte accueil et l'accueil extrascolaire, fêter les anniversaires chaque année à partir de 90 ans, ...

Des actions bénéfiques à tous...

Santé

- Soutenir l'association des cabinets médicaux et l'installation de nouveaux médecins.
- Soutenir les familles et les patients atteints de pathologies lourdes en organisant des conférences, des ateliers d'information, ...
- **Faciliter le transport** vers les infrastructures d'accueil de la personne : centres de jour, café Alzheimer, ...

Logement

- **Recréer un service logement**
 - o pour coordonner l'offre et la demande de l'ensemble des logements disponibles (privés et publics) sur le territoire
 - o pour orienter et soutenir les citoyens dans leurs démarches au niveau des primes et des organismes de gestion (AIS, GLG, ...)
- Promouvoir les **logements différenciés** (habitat groupé, logement kangourou, kot pour personne isolée, ...)
- **Développer l'offre de logement** sur le territoire communal notamment via un partenariat public-privé.

Social

- Développer un **service de proximité et d'accompagnement pour les démarches administratives** par le biais de permanences et de visites à domicile afin de développer une véritable politique de prévention des risques liés au vieillissement et à l'isolement.
- Pérenniser le service de transport « **Ça roule pour tous** ».
- Elargir l'activité de « **La Boutique de l'Avenue Noël** », magasin de seconde main du CPAS.
- Organiser une journée d'accueil des **nouveaux habitants** et mettre à leur disposition un pack d'accueil.
- Soutenir et accompagner la création **d'espaces et de lieux de rencontre** afin de tisser d'avantage de liens dans les villages.
- En concertation avec la CLDR, créer ou réaménager les **maisons de villages** selon les besoins des associations.
- Analyser les besoins et envisager la création de **services de bénévolat** (SEL – service d'échange local, ...).

Enseignement

- Promouvoir **l'apprentissage des langues** par la mise en place d'activités ou de cours en immersion et si possible dès la maternelle.
- Poursuivre la **diversification des apprentissages pédagogiques** notamment en soutenant l'introduction de l'outil informatique dans les classes (tablettes, tableaux interactifs, ...) et ce, en veillant à la formation des enseignants.
- Mettre en place des **dispositifs** pour les enfants présentant des **troubles de l'apprentissage** (dyslexie, haut potentiel, ...).
- Envisager le développement de **formations**, cours du soir en collaboration avec des organismes agréés et spécialisés.

Monde associatif

- Maintenir le soutien au secteur associatif et encourager le développement des secteurs participatif, solidaire, culturel...
- **Développer des synergies** entre les associations communales pour créer du lien entre les villages.

- S'appuyer sur un partenariat commune/association(s) pour la **mise en place d'évènements de plus grande ampleur** : foire aux savoir-faire, salon des associations, ...
- Tenir à jour un **agenda des événements sportifs, culturels et autres** de l'ensemble de la commune via le portail numérique.
- Soutenir et étendre l'action « **Village fleuri** ».

Sport

- Poursuivre le **soutien aux clubs sportifs** et favoriser les **synergies** entre eux.
- Inciter l'organisation **d'évènements sportifs**.
- Conserver **la gratuité pour l'utilisation des infrastructures communales** par les clubs sportifs.
- Maintenir et développer les activités telles que **le vélo, la marche et le jogging** en partenariat avec les communes limitrophes.
- Promouvoir **le handisport**.
- Encourager la diversification de l'offre sportive dans la commune de Gouvy.
- Réévaluer et compléter les infrastructures et itinéraires destinés à la **pratique du ski de fond**.

Culture

- Valoriser et sécuriser **nos sites touristiques et notre petit patrimoine** et installer des **panneaux didactiques** rédigés en plusieurs langues.
- **Réunir plus d'acteurs et de participants** en associant des activités culturelles avec des activités d'autres types et/ou en travaillant en intercommunalité.
- Soutenir **les initiatives locales** développées par les citoyens et participer à des organisations du style « Week-end Wallonie Bienvenue ».
- Encourager, recenser et veiller à la promotion **des artistes de la commune**.
- Poursuivre le développement des **échanges multiculturels**.
- Dynamiser l'offre culturelle en sélectionnant un ou plusieurs lieux, dans les bâtiments publics existants, qui pourraient servir de petits « **foyers culturels** »

Mobilité et sécurité

- Au niveau du plan de mobilité actuellement en cours, veiller à mettre l'accent sur les **aménagement de sécurité** (passage piétons en 3D, rétrécissement de voiries, ...), et les **aménagement de mobilité douce**.
- Développer et valoriser les **réseaux de voies lentes** en collaboration avec le PNDO (Parc naturel des 2 Ourthes) et la Province.
- Revoir, sur l'ensemble du territoire, les **zones d'agglomération** et les **limitations de vitesse** afin de les adapter à la situation actuelle de l'habitat.
- Réorganiser **l'attribution des noms de rues** et de leur **numérotation**, en concertation avec les habitants.
- Créer des **zones sécurisées, espaces de jeux** pour les enfants dans les villages en période de vacances scolaires.
- Travailler à la **suppression de la taxe sur le passage de la frontière** en prévoyant les parkings nécessaires.
- Au sein de la zone de police, défendre la nécessité d'une **présence accrue des représentants des forces de l'ordre** sur le terrain.
- Actionner les relais politiques disponibles afin d'encourager la collaboration entre les différents opérateurs de mobilité, principalement la SNCB et le TEC et ce, en vue d'augmenter la cadence horaire.
- Proposer la création d'un organisme qui permettrait le **retour en toute sécurité lors des festivités**.

Pour une commune plus attractive.

Tout territoire a un potentiel, Gouvy aussi.

Nous voulons mettre en lumière les forces et faiblesses du secteur économique et, avec les forces vives locales, établir un plan stratégique, véritable cadre de référence des actions à entreprendre pour notre économie.

Les entreprises, le commerce local, l'agriculture, la forêt et le tourisme composent ce potentiel économique local. Notre objectif est de créer une agence de développement local qui jouera un rôle majeur dans le soutien et dans les actions de valorisation du tissu économique.

Economie

- Favoriser la création de **commerces de proximité**, en particulier dans les cellules commerciales vides.
- Inciter le développement des **circuits courts**.
- Encourager les **synergies et les collaborations** entre les entrepreneurs et indépendants de la commune à l'image de l'association des entrepreneurs de l'OTAN.
- Organiser un salon des indépendants, des entreprises et des artisans de la commune.
- Transformer les primes et cadeaux octroyés par la commune en **chèques utilisables** dans les commerces partenaires.
- Assurer une information globale sur les aides à disposition des entreprises et notamment sur les aides à l'investissement.
- Informer les entreprises sur les **possibilités d'implantation** dans les zonings :
 - o zoning d'Halconreux (pôle bois) : division en 2 zones, l'une restant liée au secteur du bois, à promouvoir et l'autre (+- 10 ha) qui passe en zone mixte ;
 - o zoning de l'OTAN : inciter Idelux à entreprendre les démarches nécessaires pour pouvoir utiliser tout l'espace disponible et en faire la promotion.
- Actionner tous les relais possibles afin de favoriser le transport ferroviaire à partir du pôle bois.
- Mettre en place une **ADL (agence de développement local)** qui pourrait remplir les missions décrites ci-dessus.
- Créer une « **Maison des initiatives** » afin d'offrir des permanences diversifiées telles que l'UCM (union des classes moyennes), le FOREM, les syndicats ou tout autre acteur du développement économique.

Infrastructure

- Réaliser un cadastre de l'état du **patrimoine bâti** ainsi que de l'état des **voiries** afin d'établir une **programmation à long terme** des priorités.
- Veiller à une coordination maximale des différents intervenants (impétrants) lors de la réalisation de travaux.
- Poursuivre le **dossier d'aménagement de la rue de la Gare** en concertation avec les citoyens.
- Mettre en œuvre le **plan communal d'aménagement Bastin (PCA)** en travaillant par phases et en s'appuyant sur des partenariats publics-privés.
- Favoriser et inciter à la fusion volontaire des **fabriques d'église**.
- Accorder une attention particulière à **l'entretien** des ouvrages d'art, des monuments de mémoire et des cimetières.
- **Sortir de l'isolement numérique** en intensifiant les contacts de la commune avec les autres niveaux de pouvoir et avec les opérateurs de télécommunication.

Agriculture et forêt

- Protéger et soutenir tous les **types d'agriculture** pour autant qu'ils soient locaux et durables.
- Réactiver le fonctionnement de la **commission agricole**.
- Veiller à la **simplification administrative** pour l'octroi des primes.
- Prendre en charge une partie de la cotisation au service de remplacement agricole.
- A l'issue de la réforme du bail à ferme par la région wallonne, envisager une **répartition équitable** des terrains agricoles communaux.
- **Adapter et entretenir les chemins**, principalement à destination des agriculteurs et des forestiers.
- Veiller à un **équilibre** entre les différentes fonctions de la forêt.

L'eau

- Réaliser un **plan d'investissement à long terme** pour prévoir l'entretien et le renouvellement des canalisations ainsi que la finalisation des liaisons entre les différentes zones de captage.
- Veiller à la mise en œuvre progressive du **plan d'assainissement** pour les zones reprises en épuration collective.
- Intervenir auprès de la SPGE pour matérialiser les différentes **zones de captages** et veiller à l'information des utilisateurs du sol.

Tourisme

- **Répertorier** les acteurs et les atouts touristiques et historiques de la commune.
- **Créer un Pass touristique et familial** permettant de combiner diverses activités et ainsi favoriser la promotion de nos opérateurs.
- Optimiser les activités du **syndicat d'initiative** en impliquant des citoyens et différents groupements issus des villages.
- Réorganiser et baliser les **itinéraires de promenades à pied, à vélo et à ski** en veillant à pouvoir en assurer une maintenance régulière.
- Utiliser les **nouvelles technologies** pour faciliter l'accès aux informations touristiques et notamment aux itinéraires de promenade.
- Mettre tout en œuvre pour relier l'extrémité actuelle du **Ravel** à la gare de Gouvy et activer le projet de liaison vers Saint-Vith.
- **Faciliter l'accès** aux activités touristiques **pour les personnes à mobilité réduite**.
- Améliorer l'encadrement des **camps de jeunesse** et responsabiliser les **propriétaires** qui mettent leurs infrastructures en location.
- Veiller au **respect de la nature et de l'environnement** dans la vie de tous les jours et lors de la mise en place d'activités touristiques.
- Reprendre les négociations avec la SNCB pour développer des **packs attractifs**.
- Aménager un coin de nature isolé à des fins récréatives et de détente.
- Proposer la création d'un emplacement d'accueil pour le tourisme en mobil-homes.

Pour une commune plus citoyenne.

La gouvernance et la recherche d'une plus grande citoyenneté sont 2 éléments qui nous tiennent particulièrement à cœur. Les objectifs globaux sont de permettre une meilleure participation des élus à la gestion communale et d'optimiser les relations entre les élus et le personnel communal.

Communiquer, c'est transmettre de l'information, mais c'est surtout être à votre écoute. Travailler sur la communication entre l'institution communale et les citoyens est un de nos objectifs.

Gouvernance

Permettre une meilleure participation des élus à la gestion communale.

- Créer une ouverture de décision entre tous les membres du conseil pour éviter un monopole décisionnel dans le chef du collège.
- Créer des **commissions de travail** au sein du conseil communal où la majorité et la minorité seront représentées ; la diminution du nombre d'échevins pourra libérer un budget pour ces commissions.
- Désigner, pour chaque compétence échevinale, **un conseiller communal qui travaillera en binôme avec l'échevin responsable** afin de préparer certains sujets et de développer/amener des idées nouvelles.

Optimiser les relations entre les élus et le personnel communal.

- **Revaloriser les fonctions des responsables de service** dans la gestion du personnel communal en évitant l'ingérence des mandataires politiques.
- **Favoriser les rencontres** entre les responsables de service de manière régulière et en collaboration avec le collège communal.
- Réorganiser le processus de recrutement du personnel communal en veillant à mettre en place des **jurys de recrutement** composés d'experts ; le politique n'y participera qu'en tant qu'**observateur**.

Participation citoyenne

Implication des citoyens dans le fonctionnement de la commune.

- Favoriser les synergies avec les **commissions créées par le conseil communal** (CCATM, CCA, CCCA, CLDR, ...) et s'appuyer d'avantage sur leurs avis.
- Organiser des **rencontres avec les citoyens**, sur tous sujets, au minimum tous les deux ans afin de favoriser les échanges d'informations, d'être à l'écoute du citoyen et de répondre à leurs questions.
- Créer ponctuellement des **commissions ouvertes à tous les citoyens** pour discuter de thématiques spécifiques.
- Organiser officiellement des **consultations populaires** dans le cadre de dossiers de plus grande importance comme le hall sportif par exemple.
- Informer la population de la possibilité qui lui est donnée d'interroger le conseil communal via les **interpellations citoyennes**.

Participation des jeunes dans la vie de la commune.

- Poursuivre la mise en place du **conseil communal des jeunes**.
 - o Créer des groupes de travail pour élaborer des projets et accompagner les jeunes dans la réalisation de ceux-ci.
 - o Prévoir un budget participatif pour mettre en place ces projets.

Favoriser la communication

- **Diversifier les canaux de communication** pour toucher le plus de monde possible (vie communale, newsletters, liens sur Facebook, etc.).
- Améliorer la **communication à destination de la population** sur base de l'identification des besoins, des opportunités et des manques.

Pour une commune plus durable.

Une politique active de développement durable passe par la prise en compte des aspects environnementaux mais également des moyens financiers à assurer pour la mise en œuvre de celle-ci.

Au niveau environnemental, la poursuite de la démarche entreprise dans le cadre de l'« Agenda 21 », de la convention des maires et du plan d'action qui y est associé permettront d'évoluer dans ce secteur, autant par l'action de la commune que par celle de ses citoyens.

Le PCDR (Programme Communal de Développement Rural) est également un outil identifiant les atouts et faiblesses de notre territoire pour co-construire un projet global et durable.

Notre environnement et la propreté de nos villages sont des éléments qui nécessitent aussi toute l'attention communale.

Au niveau budgétaire, la mise en œuvre du projet communal ne pourra se faire qu'à condition d'assurer une stricte rigueur, fruit d'une gestion dynamique comportant la maîtrise des dépenses et des choix d'investissement judicieux.

Développement durable et environnement

- Faire de notre administration un exemple en matière de développement durable que ce soit en matière de consommation ou de production :
 - o éviter les gaspillages ;
 - o poursuivre l'installation de systèmes de production d'énergie verte pour les bâtiments publics ;
 - o lors du renouvellement du charroi communal, favoriser les véhicules à consommation d'énergies durables.
- Favoriser le développement des énergies durables en assurant, pour des installations importantes, la participation citoyenne et/ou en s'appuyant sur des partenariats publics-privés.
- Analyser la possibilité d'un développement de production hydro-électrique et le mettre en œuvre le cas échéant.
- Veiller à une meilleure protection de l'environnement en particulier dans le cadre de la gestion des déchets.

Finances communales

Dans un contexte difficile, marqué notamment par l'attribution de nouvelles compétences non couvertes par le transfert de moyens financiers et par des coûts sociaux en hausse, nous veillerons à assurer la pérennité à moyen et à long terme de la qualité de nos finances.

Nous veillerons à

- **Maitriser les dépenses** courantes.
- Assurer une **gestion proactive de la dette**.
- **Prioriser et planifier** les projets à mettre en œuvre en corrélation avec les moyens disponibles.
- **Optimiser les demandes de subsides** auprès des différents niveaux de pouvoir afin d'alléger le coût des projets et d'en financer des nouveaux.

.....

<p>La politique, c'est l'art du possible. La politique, c'est la capacité de faire des choix. La politique communale, c'est le possible au quotidien.</p>

Au travers de cette déclaration de politique générale, nous vous invitons, conseillers communaux et citoyens, à œuvrer pour Gouvvy et ses villages et à développer encore sa dimension humaine, sa convivialité, son dynamisme et son cadre de vie.